

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE VALSERHONE

COMMUNE DE VALSERHONE

République Française

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE N°2022/203

**AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE DE DEBIT DE
BOISSONS ASSOCIATION AR(T)ABESQUES**

Le Maire de Valsershône,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212 .1 et L.2212.2

VU le Code de la Santé Publique, notamment son article L.3334-1 et L.3334-2

VU la demande présentée par l'association AR(T)ABESQUES, tendant à obtenir l'autorisation temporaire de servir des boissons de 3^{ème} catégorie :

- du vendredi 03 février 2023 à 16h00 au vendredi 03 février 2023 à 23h59, au Théâtre Jeanne D'Arc, 9 ruelle des Arts, 01200 Valsershône, à l'occasion du Spectacle / Concert Feloche,
- du vendredi 10 mars 2023 à 16h00 au vendredi 10 mars 2023 à 23h59, au Théâtre Jeanne D'Arc, 9 ruelle des Arts, 01200 Valsershône, à l'occasion du Spectacle La Mécanique des Fluides,

ARRETE

Article 1 : L'association AR(T)ABESQUES est autorisée à ouvrir un débit de boissons de 3^{ème} catégorie :

- du vendredi 03 février 2023 à 16h00 au vendredi 03 février 2023 à 23h59, au Théâtre Jeanne D'Arc, 9 ruelle des Arts, 01200 Valsershône, à l'occasion du Spectacle / Concert Feloche,
- du vendredi 10 mars 2023 à 16h00 au vendredi 10 mars 2023 à 23h59, au Théâtre Jeanne D'Arc, 9 ruelle des Arts, 01200 Valsershône, à l'occasion du Spectacle La Mécanique des Fluides.

Article 2 : L'association AR(T)ABESQUES se conformera à toutes les prescriptions locales et règlementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera adressée,

- à la Brigade de Gendarmerie de Valsershône
- à la Police Municipale
- au demandeur

Fait à Valsershône, le 19 décembre 2022

Pour le Maire,



L'adjointe déléguée,
Isabelle DE OLIVEIRA

Mis en ligne le 03 janvier 2023